

SEANCE DU 17 JUIN 2011

L'an deux mil onze et le dix sept à dix heures trente, les Membres du Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.LEFEBVRE Alain, Maire.

Présents : Mrs LEFEBVRE, DANE, VAN DER LINDEN, JEGO, JUILLET, JOLLY. Mmes. MOREAU. VAN DEN DRIESSCH.

Absents excusés Monsieur DESPLANCHES représenté par Monsieur JEGO

Monsieur NOUMEDOR représenté par Monsieur LEFEBVRE

Absente : Mme BONTOUR Pascale

Monsieur JEGO a été nommé secrétaire de séance.

Date de convocation : 07 juin

date d'affichage : 18 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Lecture de la dernière séance en date du 30 mai 2011, à l'unanimité des Membres présents, celle-ci est acceptée.

1) CONVENTION DE PARTENARIAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE ET LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne lecture d'une courrier du Conseil Général concernant les transports scolaires à savoir qu'à compter de la rentrée scolaire 2011-2012, le Département exercera sa compétence pour l'organisation et le financement des circuits spéciaux scolaires sur son territoire. A ce titre il est proposé à la commune de Louan Villegruis Fontaine n'accueillant que des élèves subventionnés de signer une convention avec le Département.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des Membres présents et représentés **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le Département.

2) DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'élire en vue de l'élection des sénateurs des délégués titulaires et suppléants.

LOUAN-VILLEGRUIS sont élus :

Monsieur LEFEBVRE Alain, en qualité de titulaire

Messieurs DESPLANCHES J-Pierre, JEGO Fabrice et NOUMEDOR Koffi en qualité de suppléants.

FONTAINE sont élus

Monsieur VAN DER LINDEN Michel en qualité de Titulaire

Messieurs JUILLET Eric, HAUCK René et GUYOT Luc en qualité de suppléants

3) VENTE DE L'ANCIEN MOBILIER SCOLAIRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des Membres présents et représentés **DECIDE** de vendre les anciens bureaux des écoles, la mise à prix de ce mobilier est fixé entre 15 et 30 € en fonction de l'état.

Cette vente prévue début septembre est réservée prioritairement aux habitants de la commune.

4) POINT SUR LES COMMISSIONS

Madame MOREAU Isabelle déléguée auprès l'association SILLAGE rend compte au conseil municipal de sa dernière réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Vu par Nous, LEFEBVRE Alain, Maire de la Commune de Louan Villegruis Fontaine pour être affiché le 20 JUIN 2011 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire,
Alain LEFEBVRE